

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 24 (1902)  
**Heft:** 3

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE

## D'APICULTURE

S'adresser

pour les communications d'ordre général et l'administration, au *directeur*, M. ED. BERTRAND, 4, rue du Mont-de-Sion, Genève (Suisse).

pour tout ce qui concerne la rédaction, au *rédacteur en chef*, M. CRÉPIEUX-JAMIN, 14, rue des Carmes, Rouen (France).

---

TOME XXIV

N° 3

MARS 1902

---

### PETER THEILER

Les apiculteurs suisses viennent de faire une perte sensible en la personne de M. Peter Theiler, décédé le 25 mars à l'âge de 79 ans dans sa propriété du Rosenberg près Zoug. Notre cher et vénéré collègue fut pendant longtemps l'un des plus gros producteurs de miel de la Suisse; son expérience en apiculture était consommée, et il n'a cessé d'en faire profiter les autres aussi longtemps que ses forces le lui ont permis. Il est, avec MM. Jeker et Kramer, l'auteur de l'excellent traité *Der Bienenwater*, ce *vade mecum* de nos confédérés de langue allemande. Sa vaste et hospitalière demeure du Rosenberg, entourée d'un verger de 1800 arbres fruitiers, est depuis un grand nombre d'années, le rendez-vous des apiculteurs qui veulent s'instruire. La Société des « Amis des Abeilles » y a installé son Musée d'Apiculture et c'est là aussi qu'elle a fait donner les cours normaux pour instituteurs. C'était une fête de monter au Rosenberg, où l'on recevait de l'excellent M. Theiler et de tous les siens l'accueil le plus cordial et nous avons, pour notre part, conservé un délicieux souvenir des séjours que nous y avons faits. Nous adressons aux enfants qui pleurent le meilleur des pères l'expression de notre plus vive sympathie.

E. B.

---

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### CONVOCATION

La réunion du printemps aura lieu à Nyon les 12 et 13 mai. Séance officielle le 12, à 10 heures, au Château.

Voir l'ordre du jour plus loin.

A midi et demi repas à l'Hôtel de l'Ange, à 2 fr. vin compris.

A 2 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> h., départ en break (1 fr. par personne) pour visiter les ruchers de MM. Sautter et Odier. A 5 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> h., collation offerte au rucher de La Rippe pour remplacer le souper.

Retour à Nyon, soirée familière avec projections lumineuses.

Chambres à l'Hôtel de l'Ange et à l'Hôtel de la Croix-Verte à 1 fr. 50, petit déjeuner 1 fr.

Le 13, à 7 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> h., en cas de beau temps, excursion dans le Jura. Au retour, visite et collation chez M. Edouard Bertrand. Le soir, licenciement.

Les personnes qui désirent assister au repas du 12 et participer ensuite à la visite des ruchers, ainsi que celles qui voudraient prendre part à l'excursion dans le Jura sont priées de s'inscrire avant le 8 mai, dernier délai, auprès de MM. Sautter & Odier, établissement d'apiculture, Nyon.

Les réunions sont publiques et tous les amateurs des abeilles seront les bienvenus.

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

### AVRIL

Nos abeilles ont passé un hiver des plus favorable, mais la consommation a été partout considérable. Notre ruche sur balance a diminué la première semaine de mars de 700 grammes ; aussi beaucoup d'apiculteurs ont maintenant à regretter la perte de ruches parce qu'ils n'avaient pas suffisamment nourri en automne. Hélas ! beaucoup se laissent tromper par l'apparence et d'autres trouvent le nourrissage trop cher ou trop fatigant. Comme partout, on en a pour son argent ou pour sa peine !

Les beaux jours du commencement de mars ont produit une activité étonnante dans les populations ; les fortes ruches ont déjà sur cinq rayons du couvain et des œufs ; les moyennes ont de la ponte sur trois comme nous l'avons constaté aujourd'hui 10 mars. Tout fait espérer que la plupart des colonies pourront être prêtes pour la grande récolte si le temps ne nous procure pas de trop grandes déceptions. Mais il est maintenant très nécessaire de suivre de près nos bestioles. Un apiculteur qui mérite son nom ne laisse jamais ses abeilles manquer de rien et surtout pas dans ce mois. Celui qui maintenant mesure chichement la prébende fait un faux calcul ; une ruche doit se sentir riche et bien approvisionnée pour produire un maximum de ponte. Si on doit nourrir on donne de fortes doses, 2 ou 3 litres à la fois à une bonne population ; de petites doses ne servent pas à grand'chose et ne donnent que beaucoup de peine.

Celui qui a du miel en réserve ne devrait pas donner du sucre à ses abeilles ; celui-ci peut suffire pendant l'hiver ; mais pour le couvain il n'y a rien qui puisse remplacer le bon miel. Nourrir avec du bon miel rend maintenant le cent pour cent. Donc pas de regret si on voit les bidons se vider pour nos braves bêtes, elles sauront le rendre avec usure.

Les rayons qu'on avait sortis au commencement de l'hiver sont

remis au fur et à mesure des besoins à côté du couvain et si possible chauffés préalablement. On aura soin d'éliminer les gâteaux à faux bourdons surtout dans les ruches médiocres ou faibles. Les couvertures et l'emballage restent encore pendant ce mois, le couvain a besoin de beaucoup de chaleur.

Une revue à fond de toutes les ruches s'impose maintenant ; les colonies orphelines sont réunies à d'autres si, comme c'est le cas le plus souvent, elles sont médiocres ou faibles ; si elles sont encore fortes, sans être bourdonneuses, on peut essayer de leur donner une reine de réserve.

Il ne faut pas tarder de fondre les vieux rayons ; avec la chaleur les fausses teignes commencent leur œuvre de destruction. Gare aussi au pillage ! rien de ce qui sent le miel ne doit traîner par le rucher ; c'est aussi pour éviter le pillage qu'on ne doit jamais laisser des ruches orphelines dans le rucher.

*Belmont*, le 11 mars.

Ul. GUBLER.

---

## LA VENTE DU MIEL ET LE PRIX DE REVIENT

Depuis longtemps les apiculteurs discutent la question du prix des miels et souvent déplorent la baisse, qui est cependant inévitable sur cet article aussi bien que sur tous les produits de l'agriculture. Mais peut-être le prix du miel a-t-il baissé plus que proportionnellement à cause de la production immense des sucres. Le sucre est comparativement un produit nouveau, il n'y a pas bien longtemps qu'il est assez bon marché pour être à la portée de toutes les bourses.

En feuilletant dernièrement quelques vieux numéros de la *Revue*, j'ai relu un article de M. Crépieux-Jamin, janvier 1901, dans lequel il montre à l'apiculteur avisé l'avantage qu'il peut trouver à développer sa clientèle lui-même, à se faire des acheteurs-abonnés, à trouver un débouché pour ses produits, sans être obligé de passer par les prix du marchand en gros. C'est un sage conseil et si tous nos apiculteurs le suivaient dans la mesure de leurs moyens, aussi bien en Europe qu'en Amérique, les prix des miels seraient de beaucoup plus élevés, et le profit que font les gros marchands resterait entre les mains du public apicole. Il arrive très souvent qu'un apiculteur, trop timide pour afficher sa marchandise et la vendre au détail, s'en débarrasse à bas prix pour la voir revenir chez son voisin l'épicier, qui la vend le double et parfois même la falsifie.

Il y a cependant un point qui est encore plus important que la vente au plus haut prix possible, c'est la production au plus bas

prix de revient possible. L'apiculteur se trouve exactement dans la position de l'agriculteur qui produit des céréales. S'il n'emploie pas les meilleures méthodes, les procédés pratiques, il se trouve de suite en infériorité vis-à-vis de son confrère quant au prix de revient, comme aussi quant à la qualité de ses produits. Celui qui n'a que des ruches fixes ne peut extraire son miel à l'extracteur sans beaucoup de difficulté, et s'il vend du miel coulé il est presque certain d'avoir un produit inférieur. S'il vend son miel en cabochons de 5, 10 kilos, il ne peut pas lutter avec celui qui le fournit en petites sections blanches et nettes, prêtes à détailler au demi-kilo. Celui qui coupe son blé à la faucille ne peut lutter avec celui qui emploie la moissonneuse. C'est peut-être pour cela que l'Europe semble s'effrayer de l'accroissement de l'exportation américaine. Mais en apiculture il ne peut y avoir autant de danger de la concurrence à bon marché. L'agriculteur dont la terre est morcelée, dont les terres à blé sont coupées en petites parcelles ressemblant à des mouchoirs de poche, ne peut lutter avec celui qui laboure et récolte des centaines d'hectares en un seul morceau, parce que ce dernier a toutes les inventions de l'industrie moderne à son service. Le temps, c'est de l'argent et ses récoltes le prouvent.

En apiculture il n'y a pas de morcellement. Il existe beaucoup de localités dans lesquelles un homme entreprenant, avec un petit lopin de terre, peut couvrir un espace immense d'abeilles et les propager sans concurrence. Il peut alors produire autant de miel que s'il possédait tous les immeubles du pays. Mais il faut suivre les méthodes modernes et adopter tout ce qui économise la main-d'œuvre, pour que le prix de revient soit le plus minime possible.

Il y a quelque temps un journal d'apiculture américain nous donnait une description de la méthode adoptée par un apiculteur influent pour la production du miel d'extracteur. Cette méthode péchait par la base, car, faute de local pour l'extraction dans ses ruchers éloignés, il emportait chaque fois tous ses rayons jusque chez lui, pour les rapporter après les avoir vidés. Une telle méthode ne soutient pas l'examen. Il nous est arrivé, je crois que c'était en 1884, d'extraire cinq fois de suite le miel d'un rucher. Quatre-vingt-sept ruches nous rapportèrent en cette seule saison quelque chose comme treize mille livres de miel. A la seconde extraction, qui dura trois jours, nous eûmes la curiosité d'examiner à la fin du troisième jour les premières ruches extraites. Les rayons étaient déjà aux trois quarts remplis. Qu'auraient fait nos abeilles si nous nous étions amusés à emporter une charge de miel à extraire chaque jour pour ramener les rayons vides le lendemain? Il est très probable que les ruches privées de leurs boîtes auraient perdu beaucoup de temps et peut-être se seraient préparées à essaimer. On me dira que

de semblables récoltes sont rares. C'est vrai, mais il est d'autant plus important d'en tirer avantage quand elles viennent.

Ceci n'est qu'un exemple sur mille. Ce qu'il faut nous rappeler c'est la nécessité de produire ce qu'il y a de mieux au meilleur marché possible, c'est de produire le plus possible à peu de frais. Ce qui fait le succès de l'homme pratique fait l'insuccès du routinier, car le dernier est obligé de s'en rapporter à la chance, tandis que l'autre sait toujours où il en est.

Mais il ne faut pas négliger le développement de la clientèle chez soi. Si l'on peut fournir à bon marché, tant mieux ; quand les prix seront bas on ne souffrira pas et quand ils seront élevés on fera de beaux bénéfices. D'ailleurs le miel n'est pas un article de vente difficile. Qui est-ce qui n'aime pas le miel ? Malgré l'immense accroissement de la production dans les dernières années du dix-neuvième siècle, il y a encore bien des gens qui ne mangent jamais de miel, non pas parce qu'ils n'en veulent pas, mais parce qu'il est trop cher. Bien des producteurs sont un peu comme les esclaves des plantations de sucre avant l'abolition de l'esclavage. Ils ne goûtent pas à ce qu'ils ont aidé à produire parce que c'est trop cher. Cela me rappelle une anecdote que vous me permettrez de vous citer pour finir.

Un nègre, né dans l'esclavage en Virginie, Mr Booker T. Washington, maintenant principal du collège nègre de Tuskegee, Alabama, est un orateur distingué. Il est souvent invité à prononcer des discours sur la question de l'éducation de la race noire aux Etats-Unis. Il a publié un livre : *Up from slavery* (Sorti de l'esclavage) dans lequel il raconte ses impressions depuis qu'il s'est élevé, par son énergie personnelle, jusqu'à la position honorable qu'il occupe. En parlant de ses succès oratoires il dit : « La plus grande torture que j'aie à soutenir est de m'asseoir à un banquet de quatorze services, pendant lequel je me demande constamment ce que penseront de moi les hommes éminents qui doivent m'écouter à la fin du repas. Il est rare que je prenne part à un de ces banquets sans regretter le temps où, petit garçon esclave, je jouissais sans arrière-pensée du banquet hebdomadaire de mélasse de la maison du maître, chaque dimanche matin. Notre nourriture ordinaire, sur la plantation, était du pain de maïs et du porc, mais tous les dimanches, ma mère, qui était cuisinière dans la maison du maître, avait la permission d'apporter un peu de mélasse à sa case pour ses trois enfants, et quand elle arrivait combien je souhaitais que chaque jour fût un dimanche ! J'apportais ma petite assiette de fer-blanc et je fermais les yeux pendant que la mélasse coulait dans mon assiette, dans l'espérance que quand je les rouvrirais il y en aurait plus que je ne comptais. Puis, quand j'ouvrais les yeux, je penchais l'assiette à

droite et à gauche pour que la mélasse se répandit par toute l'assiette, ayant la ferme conviction qu'il y en aurait une plus grande quantité de cette façon et que le plaisir durerait plus longtemps. Mes impressions enfantines sont si fortes qu'il serait difficile, encore aujourd'hui, de me convaincre qu'il n'y a pas une plus grande quantité de mélasse dans une assiette quand elle est répandue sur le fond de l'assiette que quand elle n'en occupe qu'un petit coin (en admettant qu'il y ait des coins dans une assiette). Je jouissais donc plus de deux cuillerées de mélasse que je ne jouis aujourd'hui d'un banquet de quatorze services ».

N'y a-t-il pas beaucoup de petits paysans, encore aujourd'hui, pour lesquels le miel est un régal aussi extraordinaire que la mélasse l'était pour le pauvre petit esclave avant l'émancipation ? Voyons donc alors ce qui nous reste à faire pour la production à bon marché et faisons tous nos efforts pour produire économiquement.

C.-P. DADANT.

## REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX D'APICULTURE

**Construction de lettres par les abeilles.** *Turpin. (L'Apiculteur).*

— C'est une charmante fantaisie que de faire tracer des mots par les abeilles. M. Turpin indique plusieurs moyens pour y parvenir. Il prend une planchette de bois mince, 4 à 5 mm, de la taille exacte des cadres, épaulement compris, et il y découpe avec une petite scie d'amateur les noms qu'il veut faire reproduire. Vous choisissez une bonne ruche bien remplie; retirez un cadre dans la hausse, le 2<sup>me</sup> par un bout <sup>(1)</sup>; désoperculez complètement le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>me</sup>, mettez entre la paroi de la ruche et le 1<sup>er</sup> cadre les lettres que vous avez découpées suspendues par du fil de fer à une barette; entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>me</sup> cadre placez votre planchette découpée et fermez la ruche. Le lendemain, si la ruche est riche en miel, les deux rayons sont réoperculés mais les abeilles ont rongé la cire du 1<sup>er</sup> rayon en face de vos lettres suspendues et votre marque apparaîtra en creux sur un côté du rayon; de l'autre côté du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>me</sup> rayon c'est le contraire qui s'est produit.

Si la ruche est faible en provisions, il vaut mieux tracer ses lettres sur le cadre operculé et n'enlever que les opercules des lettres; le lendemain vos lettres seront très bien marquées par des cellules vidées. Si on opère sur un vieux rayon en nourrissant la ruche, les abeilles réoperculent les lettres avec de la cire pâle qui fait ressortir l'inscription.

(1) C'est-à-dire, sans doute, le 2<sup>me</sup> cadre en commençant par une des extrémités.

**De la propriété des abeilles.** *M. Polduss, avocat. (Bombyculteurs et entomologistes).* — M. Polduss passe en revue la loi du 4 avril 1889 et montre que le législateur n'a pas dédaigné de s'occuper des abeilles. Chacun peut élever des abeilles et aucune loi ne limite ni le nombre, ni l'importance des ruches. L'éleveur est propriétaire de ses essaims mais non maître irrévocable. A moins que le propriétaire d'un essaim ne le suive dans l'intention évidente de le récupérer, cet essaim retourne par sa fuite à l'état quasi-sauvage et dès lors appartient au premier occupant. Mais ordinairement le propriétaire s'empresse de publier à grand bruit son droit qu'il tient à garder. Ce serait là l'origine du tapage dont on accompagne parfois encore la sortie d'un essaim.

**La Phacélie.** *E. Garnot. (L'Apiculture Belge).* — M. Garnot donne des renseignements sur la phacélie qui est une plante très mellifère, utilisable comme plante fourragère. Elle doit être consommée de préférence à l'état vert. Les fleurs rappellent celles du myosotis. Elle est originaire de l'Amérique du Nord. Son rendement approximatif est évalué à 46,000 kilos à l'hectare, en vert. Elle contient beaucoup d'eau. Cette plante réussit surtout dans les sols où la chaux et la potasse existent à l'état naturel, comme les roches jurassiques. On sème 15 kilos à l'hectare. L'hectolitre de graines pèse 9 k 250.

La *Revue Internationale* a souvent signalé cette plante à ses lecteurs, depuis 1890.

**La crise du miel.** *L.-P. Prieur. (Bulletin de la Société d'Apiculture de la Meuse.)* — Il existe des sociétés coopératives pour les achats en commun, pourquoi n'y en aurait-il pas également pour la vente ?

Il est vrai que l'idée d'association pénètre difficilement dans certains milieux. Il n'y a pourtant que ce moyen de faire face aux difficultés de l'heure présente. Les sociétés seules sont assez puissantes pour traiter, au nom des producteurs, avec les gros commerçants et organiser la vente dans des conditions satisfaisantes.

Les sociétés seront plus aptes aussi à créer des marchés, des dépôts et à employer les moyens de propagande, notices, annonces, etc. Et ainsi l'action collective pourra accomplir ce que l'initiative privée aurait été impuissante à réaliser.

**Prix des abeilles et du miel autrefois et maintenant.** *J.-N. Oetli. (Prakt. Wegweiser, Oranienburg).* — Au 15<sup>me</sup> et au 16<sup>me</sup> siècle les abeilles avaient un prix très élevé parce que leurs produits étaient alors très recherchés. Aussi l'apiculture était dans un état très prospère ; mais la guerre de trente ans amena sa ruine. Au 16<sup>me</sup> siècle le demi-kilog de miel se payait 20 à 25 pfennigs, ce qui correspond

à peu près à 2 ou 3 francs ; une ruche était taxée 3 florins et une vache 5 florins. Deux ruches valaient donc 1 florin de plus qu'une vache ! Combien de ruches achèterait-on aujourd'hui pour une vache ?

**Vertu curative du miel chez les animaux domestiques.** *J. Elsässer. (Bienenpflege, Württemberg).* — M. Elsässer cite plusieurs cas où le miel a rendu de grands services : à la suite d'une opération une forte inflammation s'était produite dans la tétine d'une vache, et au lieu de 20 litres elle ne donnait plus que 7 à 8 litres de lait par jour. Une application de miel chaud pendant une dizaine de jours a fait disparaître complètement le mal et le rendement de lait est de nouveau monté à 16 litres.

Avec le même succès, M. E. a guéri la diphtérie chez les dindes et les poules, et il est persuadé que le miel serait le meilleur remède contre cette terrible maladie qui décime tant nos gentils oiseaux retenus en cage dans nos chambres.

**L'hivernage en cave.** *M. Doolittle. (American Bee Journal).* — L'hivernage en cave est la question à l'ordre du jour pendant les hivers rigoureux de l'Amérique du Nord. M. Doolittle cite un apiculteur qui se plaint que sa cave soit humide, à tel point que l'humidité se ramasse en gouttelettes sur le plafond. Il dit : « Bien des gens s'imaginent qu'il faut qu'une cave soit aussi sèche que possible et quand il n'en est pas ainsi ils craignent le résultat final et sortent leurs abeilles trop tôt à la fin de l'hiver, ou les transportent dans une autre cave plus sèche. C'est une erreur. Si les abeilles sont tranquilles, il n'y a rien à craindre et on peut les laisser aussi tard que l'on veut, quelles que soient les autres conditions. Mon expérience indique que le degré de température a plus d'influence sur le succès de l'hivernage en cave que toute autre chose. Si la température descend au point de la glace, les abeilles deviendront remuantes, elles s'écarteront du groupe et périront une à une, mais si la température peut être maintenue entre 6 et 8 degrés centigrades elles hiverneront bien, malgré l'humidité. J'ai visité ma cave à abeilles il y a deux jours, j'ai trouvé les abeilles tranquilles et la température 8°, mais les murs sont humides à tel point que l'eau coule sur le pavé. Les abeilles sont tellement calmes qu'il m'est arrivé d'approcher la chandelle à 30 centimètres du groupe pendant deux ou trois minutes, sans qu'elles se dérangent. Il est agréable de voir les abeilles groupées les unes sur les autres, comme les tuiles d'un toit, au beau milieu de l'hiver, quand le mercure au dehors indique 20° degrés au-dessous de zéro. Cela réjouit le cœur de l'apiculteur ».

**La ventilation dans l'hivernage en cave.** *M. Bingham. (Gleanings).* — M. Bingham recommande de donner une ventilation suffisante aux

caves à abeilles et remarque que les ruches hivernées dans une cave humide comme celle de Doolittle absorbent beaucoup d'humidité et se gondolent. Il dit que cent ruches doivent donner une évaporation d'humidité équivalant à 15 à 20 kilos d'eau par semaine et qu'il faut un assez fort courant d'air pour évaporer cette eau et tenir les ruches au sec.

M. Root cite sa cave à abeilles en dessous de sa fabrique de ruches et dit que tout y est « aussi sec qu'un os » (*as dry as a bone*) parce que la ventilation y est suffisante. Il recommande un courant d'air de 40 centimètres carrés pour la ventilation de la cave.

**Mesures de protection contre la loque.** *J.-M. Hambaugh. (Gleanings).* — Dans différents Etats de l'Amérique du Nord il existe des lois sur la loque pour empêcher la dissémination de cette contagion et des inspecteurs sont nommés pour examiner les ruches et prendre des mesures pour détruire ou guérir les ruches loqueuses. Dans les *Gleanings*, M. J.-M. Hambaugh, inspecteur de la loque pour le comté de San Diego, Californie, se plaint des apiculteurs négligents qui gardent encore quelques ruches à rayons fixes ou qui laissent leurs abeilles bâtir des rayons crochus dans des ruches à cadres ce qui les change en ruches fixes. Il dit :

« La loque, le couvain noir, et toutes les maladies de cette catégorie peuvent se répandre et augmenter dans ces ruches non mobiles, sans que les inspecteurs puissent l'empêcher, puisqu'ils ne peuvent pas s'assurer exactement de la condition intérieure de la ruche, et de cette façon le mouchier négligent peut réchauffer un aspic, non seulement pour son malheur, mais pour celui de ses voisins, puisque ces derniers ne peuvent s'assurer du mal que quand il est trop tard. Il semble qu'il est nécessaire, si nous voulons prendre en mains les intérêts des apiculteurs, aussi bien des uns que des autres, d'édicter une loi défendant de garder des abeilles dans des ruches dont les rayons ne puissent pas facilement s'enlever pour examiner l'intérieur ».

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

## LA LUTTE CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

(Extrait de la *Schweiz. Bienenzeitung* de mars 1902)

Un droguiste de Stein, canton d'Appenzell (Rh. Ext.) avait vendu depuis quelque temps du miel du Chili sous le nom de « Miel de Montagne » ; dans ses circulaires il se vantait d'avoir en Suisse plus de 2000 clients fidèles et d'en avoir d'ailleurs en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Grèce et en Italie. Dans ces pays ce miel était donc vendu sous le nom de miel suisse. Le prix, en apparence très minime, de 4 fr. 90 pour la boîte de 5 livres, était en réalité assez

élevé, car la boîte ne contenait que 2 kilog. net ; le kilog. revenait donc à fr. 2.45, tandis qu'à la douane le miel du Chili est taxé à fr. 67 les 100 kilog. Du reste, la qualité du miel correspond à ce dernier prix ; de sept échantillons que la Station de Contrôle a analysés, on n'en a trouvé qu'un seul de mangeable, les autres étaient des miels de mauvaise qualité.

Le Comité de la Société suisse des Amis des Abeilles porta plainte auprès de la Direction de police du Canton contre ce droguiste, et celui-ci, pour obtenir le retrait de la plainte et éviter une condamnation, publie maintenant la déclaration suivante :

1<sup>o</sup> Je déclare que le miel que j'ai vendu jusqu'à présent sous le nom de « Miel de Montagne » (Bergbienenhonig) ou « Miel de fleurs du printemps » (Maiblütenhonig), n'a été ni du miel d'Appenzell, ni du miel suisse, mais du miel du Chili.

2<sup>o</sup> Je m'engage à vendre dorénavant le miel sous son vrai nom, de sorte qu'il ne puisse y avoir de doute ni sur la provenance, ni sur le poids net.

3<sup>o</sup> Le soussigné se charge de tous les frais que la procédure a causés à la Société et restitue aux clients plaignants le montant des factures payées pour miel fourni.

4<sup>o</sup> La présente déclaration peut être publiée une fois dans la *Schweiz. Bienenzeitung*.

Stein, Canton d'Appenzell, le 29 janvier 1902.

*Le propriétaire de la droguerie Stein :*

BREITENSTEIN.

## LA CONFÉRENCE DES SUCRES

Nous avons parlé plusieurs fois ici de la conférence de Bruxelles. Elle vient d'aboutir, comme nous le faisons prévoir, à l'abolition de toutes les primes directes et indirectes dans les pays contractants. La suppression aura lieu dès le 1<sup>er</sup> septembre 1903. Ce délai est assez regrettable, si on juge au point de vue des finances de l'Etat, puisque, en France, les errements actuels coûtent 20 millions par an au Trésor.

Quelles seront pour nous les conséquences de la réforme ? Il est très difficile de le dire. En ce moment il y a en France, par exemple, un droit de consommation de 60 fr. Il sera abaissé, mais de combien ? S'il était brusquement abaissé de 40 fr. il y aurait à craindre une baisse du prix du miel, mais c'est peu probable. Et quant à la baisse du miel elle pourrait être facilement enrayée par une action concertante des sociétés d'apiculture. Mais les marchands de gros et les importateurs ont beau jeu vis-à-vis de nos apiculteurs bénévoles et individualistes que toute initiative épouvante et dont les idées économiques sont des survivances d'il y a deux siècles.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

## L'APICULTURE AU CHILI

(Extrait d'une lettre adressée à M. L. Forestier, de Moudon, par son frère)

Hacienda de Huémul (la Quinta, Chili), 25 décembre 1901.

C'est de la Hacienda de Huémul, près de la station de la Quinta, sur la ligne du Sud et à 180 kilomètres de Santiago que j'écris. C'est là que depuis bientôt neuf mois je passe tout mon temps, sauf 4 à 5 jours par mois où je vais à la maison, c'est-à-dire donner mes cours à la Quinta-Normal et jouir un peu de la famille.

Je suis chef de la section apicole à l'école du Gouvernement ; il y a près de 50 ruches Dadant à soigner en instruisant les élèves. Comme rétribution j'ai le produit du rucher et le logement. L'endroit n'est pas mellifère et je ne récolte pas grand'chose ; mais j'ai la renommée de l'établissement, ce qui n'est pas peu de chose. En retour, j'ai l'obligation de donner une leçon d'apiculture pratique tous les 15 jours aux élèves de l'Ecole pratique et une autre leçon par mois aux élèves de l'Institut agricole. Mes cours donnés, je suis parfaitement libre de mon temps, ce qui me va à ravir.

Jusqu'à l'année dernière j'avais plusieurs ruchers, tous très éloignés les uns des autres ; pour les surveiller il fallait être continuellement en route. Les frais étaient grands et le gain minime ; en résumé, c'était juste de quoi vivre. Comme tous mes contrats finissaient alors, je ne les ai pas renouvelés et j'ai cherché une propriété qui fût assez grande pour y placer un nombre de ruches pour ainsi dire illimité. Il fallait trouver un propriétaire riche et une contrée mellifère. J'ai trouvé tout cela à la Hacienda de Huémul. La propriété a une étendue de 60,000 hectares, le tout recouvert de forêts et de pâturages. La principale essence de ces forêts est le *Quillai* <sup>(1)</sup>, dont je t'envoie un rameau. C'est un arbre immense, comme le chêne en Suisse. Il fleurit en été (à présent la montagne est blanche) et c'est peut-être l'arbre le plus mellifère que je connaisse. Le miel en dégoutte, le sol en est souvent couvert.

Huémul est une *hacienda* qui se trouve au pied des Cordillères et va jusqu'à la frontière argentine ; c'est une vallée que je pourrais comparer au Valais avec toutes ses vallées latérales, mais plus brisées cependant. Le tout, ou à peu près, est couvert de forêts vierges que jamais le pied de l'homme n'a parcourues et sur lesquelles l'impitoyable hache n'a pas exercé ses ravages. Les arbres que l'on rencontre sont, en suivant l'ordre de leurs qualités apicoles, le *quillai*, le *roblé* (Chêne Rouvre) ou chêne d'Amérique, le *peumo*, l'*arayan*, le *boldo* (Boldu), le *canelo* (*Drimys chilensis*) le *litre* (*Lithræa venenosa*), le *lingue* (*Guidonia ulmifolia* ou *Casearia ulmifolia*), le *laurel* (*Oreodaphne suaveolens*), le *cohigüe*. Les arbrisseaux sont le *maqui*, le *culen* (*Psoralea glandulosa*), le *fuchsia*, le *naranjillo* (*Capparis speciosa*), etc., etc., et partout des ronces et des bambous.

Pour le moment j'ai établi neuf ruchers contenant le nombre de

(1) Quillaja, genre de Rosacées donnant son nom à la série des Quillajées, à fleurs polygames-dioïques. Ce sont des arbres américains. Le Quillaja *Saponaria* passe pour fournir le bois de Panama.

ruches ci-après : en Lemanqui 150 ruches ; en Los Lingues 140 ruches ; en El Sacrificio 140 ; en Helvecia 167 ; en Palhuen 190 ; en Arayan 153 ; en Gomez 26 ; en Los Quillai 147 ; en Los Hornos 101 et en Los Bovedas 174. Pour l'instant tout va bien, il est vrai que le quillai est en fleurs.

Pour peupler tout cela j'avais acheté 1635 ruches et j'ai eu à peu près 300 essaims. Tu vois que j'ai fait des pertes énormes ; mais c'était inévitable avec de pareils voyages. J'en amenais depuis Los Andes, c'est-à-dire d'une distance de plus de 250 kilomètres, sur des charrettes jusqu'au chemin de fer, puis de nouveau sur des charrettes jusqu'à destination. Tant de remuement était terrible pour les ruches qui avaient beaucoup de miel, aussi ce sont celles qui ont le plus souffert comme rayons effondrés et abeilles mortes.

Ma maison est à 150 mètres de celle de la Hacienda ; elle est petite, faite en *coligues* (bambous), le tout recouvert de boue. Elle se compose de trois pièces principales et de trois autres pièces dont une pour mes aides et les deux dernières pour les provisions et les outils.

J'ai trois employés à demeure, plus un *inquilino* (ouvrier) chargé des travaux de la terre ; je viens de construire un *rancho* pour loger ce dernier.

Dans dix jours j'irai à Santiago pour y chercher toute la famille, et nous serons ici pendant deux mois ensemble. Mais la besogne ne manquera pas, il faudra que tout le monde s'aide pour la récolte, car je pense faire de 30 à 50,000 kg de miel. Les ferai-je, je l'espère ? mais pour toutes les manipulations à faire il faudra se remuer. Nous mettrons le miel en barils de peuplier (mes ouvriers sont occupés à les fabriquer), contenant de 70 à 80 kg chacun, et la cire s'expédie en pains de 20 kg.

Ch. FORESTIER.

## FLORE MELLIFÈRE DU CANADA

Liste de plantes, d'arbres et d'arbrisseaux sur lesquels on a vu butiner activement les abeilles pendant l'été à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, Canada, avec les dates auxquelles les visites ont été remarquées pour la première fois.

Avril 18. — Perce-neige et scilles.	Mai 23. — Pervenches, plusieurs variétés.
» 20. — Erables du Manitoba et érables tendres.	» 23. — Anémones et pavots des Alpes.
» 21. — Saules des marais et des pelouses	» 23. — <i>Adonis vernalis</i> .
Mai 10. — Tulipes.	» 23. — <i>Doronicum caucasicum</i> .
» 11. — Pruniers et pommiers.	» 24. — Cerisiers nains.
» 12. — Pissenlits	» 24. — Gadelliers.
» 19. — Cerisier noir sauvage.	» 24. — Arbre au pois de Sibérie ( <i>Caragana</i> ).
» 22. — Jacinthe.	» 25. — Poiriers et cerisiers.
» 22. — Bois-joli Camélée ( <i>Daphne Cneorum</i> ).	

- Mai 25. — Lilas, plusieurs variétés.  
 » 25. — Amélançiers.  
 » 25. — Polémoine.  
 » 27. — Pivoines et iris.  
 » 29. — Chèvrefeuilles et épines-vinettes.  
 » 31. — *Pirus baccata*.  
 » 31. — Sorbiers.
- Juin 1. — Fraisiers.  
 » 2. — Nerprun.  
 » 4. — Myosotis.  
 » 4. — Erables de Ginnala.  
 » 4. — Rhubarbe.  
 » 4. — Centaurée des montagnes  
 » 4. — *Ajuga genevensis*.  
 » 4. — *Anemone narcissiflora*.  
 » 7. — Trèfle blanc de Hollande.  
 » 8. — Trèfle alsike et sainfoin.  
 » 8. — Framboisiers et ronces.  
 » 8. — Cotoneaster commun et cotoneaster à feuilles aiguës.  
 » 8. — Alliums.  
 » 8. — *Rosa rugosa*.  
 » 8. — *Spirœa Van Houttei*.  
 » 12. — Spirée à feuilles dorées.
- Juin 12. — Viorne obier (*Viburnum Opulus*).  
 » 14. — Géraniums.  
 » 14. — Vesce sauvage.  
 » 19. — Gros pavot rouge.  
 » 19. — Potentille à feuilles de fraisier.  
 » 20. — Lupin.  
 » 21. — Seneçon doré.  
 » 21. — Moutarde sauvage.  
 » 21. — *Dictamnus*.  
 » 23. — Robinier faux-acacia.
- Juin 23. — *Rosa multiflora japonica*.  
 » 24. — Fèves de cheval d'Angleterre.  
 » 28. — Campanule à larges feuilles.  
 » 28. — *Anchusa altissima*.
- Juillet 1. — Mélilot blanc.  
 » 8. — Asperge.  
 » 8. — Gesse cultivée.  
 » 8. — *Lathyrus sylvestris Wagneri*.  
 » 8. — *Eremurus altaicus*.  
 » 8. — *Sedum Kamtschaticum*.  
 » 8. — *Thalictrum aquilegifolium*.  
 » 11. — Tilleuls ou bois blancs.  
 » 14. — Lis, différentes variétés.  
 » 14. — *Veronica*, différentes variétés.  
 » 14. — Molène.  
 » 15. — Reine des prés double.  
 » 15. — *Linaria*.  
 » 15. — *Asclepias tuberosa*.  
 » 15. — *Agrimonia*.  
 » 18. — Réséda.  
 » 23. — *Hypericum Kalmianum*.  
 » 27. — *Echinops ruthenica*.  
 » 28. — *Lychnis*.  
 » 30. — *Solidago*.
- Août 9. — Bois-bouton (*Cephalanthus occidentalis*).  
 » 9. — Potiron.  
 » 9. — Fèves de cheval semées tard.  
 » 11. — Campanules et rudbeckies.  
 » 21. — Tournesols.
- Sept. 1. — Asters sauvages.
- Octobre 4. — Tagète.  
 » 4. — Gaillardes.

(Extrait du rapport de M. J. Fletcher, entomologiste botaniste des Fermes Expérimentales de l'Etat, au Canada).

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### Réunion du Comité et des délégués des Sections, à Lausanne, le 17 février 1902

Sont présents : MM. Gubler, président, Bertrand, de Blonay, Descoullayes, Langel, Pont et Forestier, membres du Comité. M. Farron se fait excuser, un accident l'empêchant momentanément de marcher.

Les Sections de la Broye, de la Côte Neuchâteloise, de Nyon, de Genève, de Lucens, du Valais et des Montagnes Neuchâteloises sont représentées chacune par un délégué.

Avant d'entendre les rapports des Sections, la parole est accordée à M. *Bertrand*, caissier, pour donner connaissance de l'état financier de la Société.

Le roulement des fonds a été, en 1901, de 1656 fr. 65 aux recettes et 1713 fr. 20 aux dépenses, laissant ainsi un découvert de 56 fr. 55, somme qui ne doit pas nous effrayer, le déficit pour 1900 était de plus de 700 fr. Le moment est proche où la Société n'aura plus le gênant boulet du déficit à traîner avec elle. Mais si, malgré les frais énormes qui nous sont occasionnés par les Visites des Ruchers, nous avons la perspective d'une sensible amélioration de nos finances, il est néanmoins nécessaire de marcher avec prudence et de ne pas se lancer dans quelque nouvelle entreprise qui ramènerait notre caisse à l'état fort gênant où elle se trouve depuis 1896.

Le caissier dit encore combien certaines Sections mettent peu d'empressement à lui envoyer chaque année en janvier, autant que possible, l'état nominatif de leurs membres ainsi que la cotisation de 1 franc par sociétaire qu'elles doivent verser à la caisse centrale. Nous rappelons donc ici à toutes les Sections, et avec tous les égards qui leur sont dus, de bien vouloir se rappeler que notre caissier, prenant au commencement de l'année le remboursement du journal, a besoin de savoir, à ce moment, quels sont les apiculteurs qui font partie de la Société, afin que ceux-ci jouissent de la réduction du prix de l'abonnement.

Sont nommés vérificateurs des comptes : MM. Warnéry, à Saint-Prex, et Sautter, à Nyon, avec M. Odier, aussi à Nyon, comme suppléant. Dorénavant, le caissier est autorisé à adresser ses comptes à MM. les vérificateurs avant la réunion du printemps, de manière à pouvoir les faire examiner à loisir.

M. *Gubler* rappelle aux apiculteurs qui ont bien voulu se charger des pesées de faire celles-ci avec beaucoup de soin et d'y joindre des observations météorologiques ainsi que toutes les remarques propres à intéresser le monde apicole. Le président cite le fait que quelques-uns de ces apiculteurs ne répondent pas même aux lettres qui leur sont adressées avec le timbre pour la réponse. Un de ces peseurs s'est contenté, depuis qu'il a une bascule, d'envoyer le résultat de ses pesées pendant deux mois et, depuis, il n'a plus donné signe de vie.

Le Comité décide de retirer la bascule à l'apiculteur en question et de la confier à un sociétaire plus consciencieux ou moins occupé. Cette mesure est nécessaire, car nous avons des comptes à rendre à la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande, qui nous octroie un subside annuel pour les pesées.

Il est donné lecture des rapports des Sections : Erguel-Prévôté, Broye, Côte Neuchâteloise, Nyon, Genève, Lucens, Montagnes Neuchâteloises.

Ces rapports nous font connaître la vie des Sections et donnent lieu à un intéressant échange de vues.

La Section de Nyon rappelle que la Société a pris, il y a quelque temps, la décision de soumettre aux Sections, pour étude préalable, les questions intéressant l'apiculture qui seront discutées en assemblées générales, ce qui sera fait à l'avenir. La Section de Genève ne veut pas, pour le moment, des visites du Jury chargé de visiter les ruchers. Cette décision regrettable à tous égards a été prise vu l'état peu satisfaisant de la caisse. M. le délégué de cette Section, cédant aux instances de MM. Bertrand, de Blonay et Gubler, veut bien essayer de faire revenir les apiculteurs genevois à de meilleurs sentiments, mais il doute du résultat. La Section genevoise demande en outre qu'un exemplaire de la *Revue* soit remis gratuitement à chaque Section, puisque ce journal est en somme l'organe officiel de la Société. Cette proposition rencontre des adhérents, mais elle a aussi ses adversaires. A la votation elle est repoussée. Néanmoins ce vœu sera soumis à la prochaine assemblée, mais avec le préavis négatif du Comité.

Le rapport de M. Vielle sur les visites des ruchers en 1901 dans les Montagnes Neuchâteloises nous montre combien ces visites sont appréciées et les résultats heureux

qu'elles ont pour nombre d'apiculteurs. Tous sont d'accord pour témoigner leur reconnaissance envers la Société Romande d'avoir, sur la proposition de son secrétaire, institué ces visites.

La contrée à visiter cette année par M. Vielle et ses collaborateurs comprend le Jura bernois.

L'assemblée du printemps aura lieu à Nyon, dans le mois de mai, à une date qui sera fixée ultérieurement et avec l'ordre du jour éventuel suivant :

- 1° Rapport du Président;
- 2° Rapport financier;
- 3° Distribution des diplômes aux apiculteurs récompensés en 1901;
- 4° Discussion de la proposition genevoise concernant la remise d'un exemplaire de la *Revue* aux Sections;
- 5° Fabrication et emploi de la cire gaufrée (M. Sautter);
- 6° Des contradictions en apiculture (M. Gubler);
- 7° De l'emballement en apiculture (M. Descoullayes).

Après la séance, visite aux ruchers de MM. Sautter et Odier.

Les Sections sont priées de bien vouloir étudier les deux dernières questions à l'ordre du jour et de charger quelqu'un de leurs membres de soutenir les discussions qui suivront les exposés des rapporteurs.

M. Gubler accepte d'être notre délégué auprès de l'Union Suisse des Paysans.

Les futurs droits d'entrée sur les miels et les ruches sont ensuite examinés avec soin. Il ressort de la discussion que ces droits sont trop peu élevés (20 fr. par 100 kg, alors qu'on en paie 15 actuellement et que nous demandions un tarif égal à celui des nations qui nous entourent). De cette façon nous serions toujours plus envahis par les miels étrangers. Le projet pour l'entrée des colonies vivantes déduit 12 kg par ruche et tout le reste du poids est taxé comme du miel. (Une ruche Dadant vide pèse au moins 20 kg.)

Les Sections sont priées de s'adresser, pour les conférences, à M. Gubler (Belmont, près Boudry, Neuchâtel) en indiquant autant que possible le sujet qu'elles désirent voir traiter et le conférencier. Le Comité de la Société serait heureux de voir ces conférences se répandre davantage.

*Le Secrétaire* : L. FORESTIER.

## NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*L. Maupy*, Liart (Ardennes), 22 janvier. — Récolte superbe ici cette année : pays de pâturages, peu de sainfoin que mes abeilles vont visiter cependant avec profit à quatre kilomètres. Le mélilot et le trèfle blanc ont fourni cette année un abondant butin. Miel exquis et très blanc. J'ai récolté 374 kilos avec huit ruches hivernées ; mes meilleures colonies sont de race italienne ; l'une d'entre elles m'a donné 92 kilos 450 de miel extrait.

*Fr. Dulex*, Panex sur Ollon, 27 janvier (altitude 900 mètres). — Jusqu'à présent tout marche normalement au rucher, il y a eu de belles sorties, surtout une au 31 décembre, c'était un nuage d'abeilles qui prenaient leurs ébats par une magnifique journée d'hiver.

Courant janvier quelques sorties, mais beaucoup moins prononcées.

A l'heure où je vous écris tout est dans le calme, il y a plusieurs jours qu'il fait un véritable temps d'hiver et que le vent souffle avec une telle impétuosité qu'il est presque impossible de se hasarder loin des habitations.

Par moments c'est une véritable tempête de neige chassée par le vent.

*P. Rosetti BalanESCO*, Roumanie, 28 janvier. — L'année 1901 a été très mauvaise pour les apiculteurs roumains, à cause des pluies continuelles de tout l'été. Récolte très médiocre.

*A. Pahud*, Correvon (Vaud), 30 janvier. — Le beau temps du mois de janvier a provoqué la ponte dans quelques colonies. C'est bien tôt, mais la bise qui souffle aujourd'hui se chargera d'interrompre ce précoce début. Jusqu'à présent, l'hivernage paraît suivre sa marche régulière ; chaque semaine la ruche sur balance diminue de 200 à 300 grammes.

Les pontes en janvier ne sont pas rares et se produisent souvent par des températures extérieures très basses. E. B.

X. Rey, curé à Revereulaz sur Vionnaz (Valais), 14 février. — Mon rucher est à 1019 mètres d'altitude et dans leur parcours les abeilles récoltent au sommet des montagnes un miel blanc d'excellente qualité, *ne se congelant pas*. La dernière récolte a donné en moyenne 14 kilogs par ruche. Le miel est facilement écoulé aux étrangers qui fréquentent l'Hôtel dans la saison d'été.

Quelles fleurs donnent ce miel qui ne se congèle pas, c'est-à-dire sans doute qui ne cristallise pas? Pour tirer la chose au clair, nous avons demandé à M. Rey de nous en envoyer un peu. Le dit miel n'est point blanc mais brun et sa consistance à elle seule indique qu'il contient beaucoup de miellat d'arbres. On sait que le miellat, s'il entre pour une forte proportion dans un miel, empêche sa cristallisation, peut-être à cause de la dextrose qui s'y trouve. Notre collègue avait du reste toujours attribué la provenance de son produit aux mélèzes et sapins blancs qui se trouvent en abondance dans son voisinage, jusqu'au jour où quelqu'un lui avait affirmé que tout miellat cristallise, ce qui n'est nullement le cas. Le miel en question contient aussi, entre autres, du nectar de grande astrance, facilement reconnaissable, et est en somme excellent et très parfumé. E. B.

Abbé Dasque, Saint-Caprais (Haute-Garonne), 18 février. — Je lis toujours la *Revue* avec beaucoup d'intérêt; elle me paraît fort bien rédigée et posséder en MM. Gubler et Crépieux-Jamin d'excellents rédacteurs.

Toutefois j'ai été surpris de l'importance qu'on semblait donner, dans la *Revue*, à la question de savoir s'il valait mieux donner les rayons à nettoyer aux abeilles aussitôt après l'extraction ou plus tard. A cet égard j'opine pour la liberté d'un chacun; mais si on attend plus tard et qu'on garde chez soi les rayons vidés, on s'expose à les voir attaqués par la teigne ou la moisissure ou s'aigrir. Ma pratique est de remplacer les cadres pleins que j'enlève des hausses par des cadres vidés à l'extracteur, en ayant soin d'éviter tout pillage. L'opération est aisée et rapide et le résultat est tout à fait avantageux.

La *Revue* a présenté également un article sur le fer à souder la cire gaufrée du frère Jules. J'en admire plus l'ingéniosité que l'utilité. Pour fixer la cire sur les fils de fer, je ne chauffe jamais l'éperon Woiblet et n'emploie ni burette à cire fondue ni fer à souder. C'est tout à fait superflu. Que fais-je donc? Je chauffe légèrement la feuille gaufrée en la laissant quelques minutes au soleil ou sous le fourneau. Quand elle est à point, la feuille est mise sur une planchette recouverte d'une feuille de papier, sous les fils du cadre, et l'éperon, quoique froid, glisse fort bien sur le fil de fer et l'incruste dans la cire bien tendue. On fixe ensuite par dessus, avec le pouce, de petits morceaux de cire de distance en distance sur les fils, et le tout est fort solide, propre et rapidement fait.

Quand les feuilles sont fendues ou sans solution de continuité, j'agis de même; je les mets un peu au soleil et en unis les diverses parties amollies avec les mains.

Cette année, comme les années précédentes, les apiculteurs ont à se plaindre ici de leur mauvaise récolte comme qualité et surtout comme quantité. Ils se plaignent non moins de la mévente du miel. Généralement, dans les familles et les maisons d'éducation on préfère les confitures au miel. Ainsi parlent les économes. Mais pourquoi ne consultent-ils pas le goût des enfants et la science des docteurs, médecins et chimistes?

A. Berclaz, curé d'Évolène (Valais), 19 février. — Quatre ans seront écoulés ce printemps prochain depuis que j'achetais deux vieilles ruches qu'un ami me transvasa dans deux ruches neuves Dadant-type de M. P. von Siebenthal. De ces deux ruches proviennent les vingt-deux qui forment à présent mon petit rucher.

Je suis dans un vallon alpestre de 1380 mètres d'altitude, sans aucun arbre fruitier, mais entouré d'une riche flore alpestre. Malgré l'augmentation annuelle de mes colonies, j'ai chaque année pu prélever un beau rendement.

Évolène n'a que fort peu d'abeilles et c'est ce qui m'encourage à augmenter le nombre de mes ruches.

Notre correspondant nous demande où il pourrait se procurer des abeilles chypriotes, mais nous ne connaissons pas d'éleveur dans ce moment. Quelqu'un pourrait-il nous fournir une adresse?

*L. Duwiquet*, Trilport, 26 février. — J'ai visité un de mes ruchers. L'hivernage est parfait.

*M<sup>me</sup> L. Chapigny de la Chevrotière*, Lotbinière (Canada) 1<sup>er</sup> mars. — J'avais des abeilles depuis plusieurs années sans en tirer grand profit. L'an dernier j'ai pu me procurer votre excellent traité *La Conduite du Rucher*, dont j'ai été enchantée et qui m'a donné des connaissances qui me faisaient entièrement défaut. C'est un plaisir pour moi de vous en exprimer toute ma satisfaction.

*J. Cambreleng*, Aulnoye-lez-Berlaimont (Nord), 4 mars. — L'an dernier j'ai fait 400 kg de miel. Les Italiennes rapportent beaucoup plus que les communes et si je n'avais eu que des premières j'aurais récolté le double. Je partage complètement l'opinion de M. Dadant sur la valeur des Italiennes.

Autrefois je n'avais que la petite fausse-teigne, mais depuis qu'un apiculteur ignorant est venu installer dans mon voisinage quelques colonies logées en paniers, j'ai la grosse, qui fait des ravages considérables lorsqu'on est négligent.

Pour m'en préserver dans les cadres de réserve, que je donne à lécher aux abeilles après l'extraction, je les place dans des caisses de la même largeur que les ruches et contenant chacune 50 cadres. Pour rendre ces caisses étanches, je colle des bandes de toile à tous les joints des planches et colle dessus du papier d'emballage.

Ces caisses ont pour couvercle des planches de 45 cm environ de largeur, qui se placent les unes à côté des autres. Pour faire joint, je mets des journaux sur le dessus de la caisse avant de poser les planches formant couvercle. Ces caisses sont mises au grenier et j'y brûle du soufre de temps en temps.

Quant aux demi-cadres je les laisse dans leurs hausses et, dans le courant de mars, j'en passe la revue et enlève avec une aiguille les rares larves que j'y trouve.

Les praticiens attendent impatiemment l'indication, dans la *Revue*, de l'introduction rapide des reines fécondées et des reines vierges directement et sans cage.

A bon entendeur salut!

*J.-W. Schiffer*, Rheydt (Prusse Rhénane), 4 mars. — Je possède depuis l'an dernier la traduction de votre *Conduite du Rucher*, par Spühler (*Der Führer am Bienenstand*) et j'ai été étonné en la lisant de constater qu'une pratique d'une quinzaine d'années m'avait amené à adopter un cadre très semblable, comme dimension, aux cadres Layens et Dadant. Pour éviter l'essaimage je m'étais mis à employer des cadres plus grands que le cadre normal d'Allemagne. Après avoir débuté avec ce dernier, j'en avais d'année en année augmenté les dimensions et je m'en trouve très bien, car maintenant, avec mes grands cadres, j'obtiens beaucoup plus de miel qu'avec les anciens. J'ai bien conservé quelques colonies sur cadres normaux, mais elles essaient toujours en mai.

*Ulr. Gubler*, Belmont, 41 mars. — Ces jours-ci il y a eu un puissant réveil dans nos ruchers; le travail a été repris sur toute la ligne; puisse-t-il être de bon augure pour la saison.

*J. Crépeux-Jamin*, Rouen, 45 mars. — Depuis dix jours les abeilles font de grandes sorties pour aller chercher de l'eau. Mon voisin, qui ne leur en donne pas, pourrait voir toutes ses abeilles venir chez moi pour profiter des abreuvoirs qui y sont placés.

*L. Robert-Aubert*, Saint-Just-en-Chaussée (Oise), 49 mars. — L'année 1901 a été presque aussi bonne que la précédente. Les ruches à cadres ont repris du poids du 5 au 20 août. La moyenne de la récolte a été de 25 kg par ruche.

J'ai hiverné 150 colonies en six endroits aux environs de Saint-Just. Toutes ces ruches ont été transportées en voiture de Rosières à Saint-Just; je n'ai pas eu le moindre accident.

J'ai récolté 45,000 kg, tout est vendu.

Notre correspondant possède sans doute d'autres colonies que les 150 dont il parle; sans cela sa moyenne par ruche serait de 100 kg et non de 25.

E. B.

*M. Bellot*, Chaource (Aube), 24 mars. — Nous avons un printemps très favorable aux abeilles; la ponte a pris un grand développement. J'ai une grande ruche italienne qui a du couvain sur sept rayons. Je n'ai jamais vu cela en mars; les abeilles ont une avance de plus de 15 jours sur les années ordinaires.

Les abeilles italiennes sont toujours bien demandées; je commencerai bientôt l'envoi des premiers essaims.

Cette année la vente des ruches communes pour le Gâtinais a laissé beaucoup à désirer sous le rapport des prix ; aussi beaucoup de propriétaires ont préféré garder leurs ruches pour en récolter le miel.

*J. Borgeaud*, Bournens (Vaud), 25 mars. — Bon hivernage chez tous les membres de la Section. Point d'orphelines, vivres encore en suffisance, colonies généralement fortes avec beaucoup de couvain. Malheureusement les derniers froids ont empêché nos butineuses de profiter des premières fleurs.

*Ch. Thierry*, à Lardy. — J'ai trouvé, en novembre, devant une ruche, une abeille que je prenais d'abord pour une butineuse, mais en l'examinant de plus près je m'aperçus que c'était une abeille hermaphrodite ayant la tête et les ailes du mâle et l'abdomen de l'ouvrière. L'aiguillon était sorti quand je la pris pour la réchauffer dans ma main et la mettre au soleil ensuite ; à ce moment je fis probablement un faux mouvement car je sentis une petite piqûre et je vis une gouttelette de venin à l'extrémité de la lancette. J'ai gardé cet échantillon et je tiens à votre disposition au cas où vous voudriez l'examiner au microscope, car cet instrument me fait défaut.

*Pierre Passy*. Au Désert de Retz, Saint-Germain-en-Laye (France). — J'ai actuellement 46 ruches, dont 12 Dadant-Blatt. Presque toutes ont été peuplées avec des essaims issus de ruches sauvages, de *grande capacité*, installées dans de vieux bâtiments. J'ai par suite des abeilles rustiques et des mères très prolifiques. Il y a deux ans, j'ai démonté une colonie sauvage : il y avait 5 rayons de près de trois mètres de long. Malheureusement, par suite d'un accident, cette colonie a été perdue.

Je me permets, à cette occasion, de relever une affirmation que j'ai vu émettre — qui me paraît erronée — d'après laquelle les essaims issus de ruches sauvages seraient de caractère agressif. Mes ruches me semblent *très douces* ; j'ai deux ruches achetées et qui sont d'une vieille famille domestique ; elles sont plutôt moins douces que les autres.

La région dans laquelle je me trouve est, je crois, très favorable à l'élevage sinon à la production abondante de beau miel. Celui-ci peut très bien être obtenu, car le sainfoin et les acacias sont nombreux. Mais, pour la deuxième coupe de sainfoin, on ne peut obtenir qu'un miel très mélangé. Les châtaigniers sont très nombreux et ce miel vient déprécier celui qui est récolté en même temps. Il faut donc prélever le miel aussitôt que les tilleuls sont en fleurs, car les châtaigniers suivent de très près.

Par contre, la floraison dure presque toute l'année et entretient la ponte. Les premières fleurs commencent dans les bois, très nombreux ; puis les arbres fruitiers, par milliers, fournissent une bonne miellée pour la ponte, puis les érables, les arbres de forêt. A l'automne la bruyère et les fourrages tardifs. En 1900 un essaim moyen, recueilli le 4 mai, m'a fourni six livres de miel exquis et un essaim fin juin qui a pu construire 8 cadres Dadant-Blatt et bien hiverner. Ce dernier, en 1901, a fini son corps de ruche et bâti 41 demi-cadres avec le premier miel ; puis 41 nouveaux demi-cadres (que j'ai fait bâtir pour avoir une avance cette année). Ces 41 cadres ont été remplis de miel de châtaignier.

Maison fondée  
en 1872

Etablissement d'Apiculture pour l'Élevage des Abeilles Italiennes de

**TREMONTANI ANTONIO**

à Portovaltravaglia, Lac Majeur (Italie)

Prix aux Expositions d'Apiculture de Faenza, 1874 ; Breslau, 1876 ; Tetschen, 1876 ; Paris, 1876 ; Creifswald, 1878 ; Prague, 1879

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.
Une mère bien fécondée, franco	7	7	6	5	4	4	3	3
Un essaim de $\frac{3}{4}$ kil. av. reine bien féc. —	—	46	45	14	12	9	8	7
Un essaim de 1 kil. . . . .	—	47	45	44	44	40	9	8
Un essaim de 1 kil. $\frac{1}{2}$ . . . . .	—	48	47	46	45	41	40	9
Ruche commune bien garnie . . .	47	47	47	46	—	—	46	45

Frais de transport d'une ruche à la charge des demandeurs. Reines et essaims envoyés franco de port et d'emballage, et garantis pour le transport. On garantit la bonne arrivée des envois. Si les mères arrivent mortes, il faut les renvoyer aussitôt dans une lettre pour avoir droit à un envoi de compensation. Bien indiquer la gare où l'envoi doit être fait. Paiement anticipé ou sur remboursement. Rabais pour les commandes de plus de 50 francs. Pour une seule reine paiement anticipé.